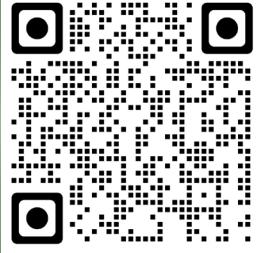


Guide de référence rapide pour les légumes-bulbes

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupee de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions															
Bio-stimulant															
Biostimulant	Amatis™	2017126F	Toutes	Bassinage ou traitement du sol	L	S	S.O.	1,4 L/acre (3,5 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0			Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.
	Megafol™	2016013D	Toutes	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0			Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Fongicides															
Brûlures des feuilles	Allegro® (Groupe 29)	27517	Oignons (bulbes) (3-07A)	Foliaire	SC	L	5	0,47 L/acre (1,16 L/ha)	Aucun	7 à 10	3 jours pour le désherbage à la main, 24 heures pour toutes les autres activités	7		Brûlure des feuilles causée par <i>Stemphylium</i> , brûlure de la feuille (causée par <i>Botrytis</i>), tache pourpre	
	Aprovia® (Groupe 7)	31981	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	EC	E	4	0,3 L/acre (0,75 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	7	Tache pourpre, rouille de l'ail	Brûlure des feuilles (causée par <i>Stemphylium</i>)	
	Aprovia® Top (Groupes 3 + 7)	31526	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	EC	E	Oignons verts : 3 Oignons (bulbes) : 4	0,39 L/acre (0,967 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	7	Tache pourpre, rouille de l'ail	Brûlure des feuilles (causée par <i>Stemphylium</i>)	Si on ne vise pas la brûlure de la feuille, l'utilisation du fongicide Aprovia est recommandée.
	BravoZN BravoZNC (Groupe M)	28900 33515	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	SC	L	2	0,97 à 1,94 L/acre (2,4 à 4,8 L/ha)	Aucun	7 à 10	6 jours pour le désherbage à la main, 1 jour pour le dépistage, 12 heures pour toutes les autres activités	Oignons verts : 14 Oignons (bulbes) : 7	Brûlure de la feuille (causée par <i>Botrytis</i>)		
	Miravis Duo (Groupes 3 + 7)	33206	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	SC	L	Oignons verts : 3 Oignons (bulbes) : 4	0,4 L/acre (1,0 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,125 % v/v	7 à 14	12	7	Tache pourpre, mildiou, brûlure de la feuille (causée par <i>Botrytis</i>)	Brûlure de la feuille (causée par <i>Botrytis</i>), brûlure de la feuille (causée par <i>Stemphylium</i>)	Le nombre maximal de pulvérisations consécutives est de 2 traitements, puis il faut passer à un fongicide qui n'appartient pas aux Groupes 7 et 3. Les maladies diffèrent selon la culture.
	Quadris Top® (Groupes 3 + 11)	30518	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	SC	L	Oignons verts : 3 Oignons (bulbes) : 4	0,29 à 0,4 L/acre (0,71 à 1,0 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,125 % v/v	7 à 14	12	7	Tache pourpre, mildiou, brûlure de la feuille (causée par <i>Botrytis</i>)	Tache cladosporienne, brûlure des feuilles (causée par <i>Stemphylium</i>)	
	Switch® (Groupes 9 + 12)	28189	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	WG	W	3	313 à 395 g/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 14	3 jours pour le désherbage à la main, 12 heures pour toutes es autres activités	7	Brûlure de la feuille (causée par <i>Botrytis</i>)	Tache pourpre	
	Orondis® Ultra (Groupes 40 + 49)	32805	Oignons (bulbes) et oignons verts (3-07)	Foliaire	SC	L	4	0,16 L/acre (0,4 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	7	Mildiou		L'utilisation d'un surfactant de type pénétrant, tel que le LI700®, est recommandée.
	Orondis® Gold DC (Groupes 4 + 49)	35176	Légumes-bulbes	Foliaire	EC	E	3	0,4 L/acre (1 L/ha)	Aucun	5 à 10	12	7		Mildiou	Le volume d'eau recommandé est de 200 à 800 L/ha.
Mildiou	Ridomil Gold® 480 SL (Groupe 4)	28474	Oignons (bulbes)	Foliaire	SL	L	3	84,2 mL/acre (208 mL/ha)	Aucun	7	12	7	Mildiou dans les oignons (bulbes)	Mildiou dans les oignons verts	Ridomil Gold 480SL doit être appliqué dans un mélange en réservoir qui comprend un fongicide n'appartenant pas au Groupe 4 et qui est efficace contre le mildiou.
	Revus® (Groupe 40)	29074	Oignons (bulbes)	Foliaire	SC	L	4	0,16 L/acre (0,4 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 % v/v	7	12	7	Mildiou		
Insecticides															
Trips	Agri-Mek® SC (Groupe 6)	31607	Oignons (bulbes) (3-07)	Foliaire	SC	L	3	55 à 109 mL/acre (135 à 270 mL/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 à 0,5 % v/v	7	12	30	Thrips de l'oignon		
			Oignons verts (3-07B)	Foliaire	SC	L	4	55 à 109 mL/acre (135 à 270 mL/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 à 0,5 % v/v	7	13 jours pour le désherbage à la main, 4 jours pour l'irrigation manuelle, 1 jour pour l'éclaircissement et le dépistage, 12 heures pour toutes les autres activités	7	Thrips de l'oignon		
Graminées	Minecto® Pro (Groupes 6 + 28)	33023	Légumes-bulbes	Foliaire	SC	L	3	0,31 L/acre (0,78 L/ha)	MSO 0,25 % v/v	7	12	30	Thrips, mineuse maraîchère		
	Venture L (Groupe 1)	21209	Oignons	Postlevée	EC	E	Dose faible : 2 Dose élevée : 1	0,41 à 0,81 L/acre (1,0 à 2,0 L/ha)	Aucun	S.O.	12	Dose faible : 42 Dose élevée : 60	Graminées annuelles et chiendent		La dose d'application diffère selon la cible. Deux applications à faible dose sont permises pour le court DAAR; une application à dose élevée est permise pour le long DAAR.

Tirez fierté
de vos produits



Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.



Guide de référence rapide pour les légumes-bulbes



Moment d'application pour oignons



Prélevé	Crochet	3-4 feuilles	Formation du bulbe	Développement du bulbe	Sénescence	Récolte

* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Agri-Mek®, Aprovia®, Bravo®, Minecto®, Miravis®, Orondis®, Quadris Top®, Revus®, Ridomil Gold®, Switch®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du Groupe Syngenta. Allegro® est une marque de commerce d'ISK Biosciences Corporation. Les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. Amatis™ et Megafol™ sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. ©2025 Syngenta